



La persistance de l'analphabétisme en Région de Bruxelles-Capitale

Eléments de contexte et questions aux députés

Les Jeudis de l'Hémicycle du Parlement francophone bruxellois
Jeudi 23 mai 2013

Dossier réalisé par Lire et Ecrire Bruxelles
en partenariat avec Dar Al Amal, La Porte Verte, Les Ateliers du Soleil
et le SAMPA (Service d'Aide aux Molenbeekois Primo-Arrivants)

INTRODUCTION

Comment avons-nous travaillé ?

Invitée en fin d'année 2012 à participer aux *Jeudis de l'Hémicycle*, Lire et Ecrire Bruxelles a constitué, en interne, un groupe de travail¹ qui s'est réuni une première fois en janvier 2013. Au cours de cette première réunion s'est imposée l'idée que cette opportunité qui nous était donnée de « faire venir le terrain de l'alphabétisation dans l'hémicycle » seyait à Lire et Ecrire Bruxelles particulièrement dans le cadre de sa mission de *Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes*.

Nous avons alors lancé une invitation à rejoindre notre groupe de travail à l'ensemble des associations d'alphabétisation et de FLE membres de notre Assemblée générale ainsi qu'à celles engagées dans des partenariats pédagogiques avec les Locales de Lire et Ecrire Bruxelles. Quatre d'entre elles : Dar Al Amal, La Porte Verte, Les Ateliers du Soleil et le SAMPA ont pu inscrire cette action dans leur agenda 2013 et nous ont rejoints.

Ce nouveau groupe ainsi élargi s'est chargé de déterminer les contenus et de valider l'ensemble des étapes et des productions qui nous ont menées jusqu'à la réalisation du présent dossier. L'occasion vous sera aussi donnée de découvrir les différentes facettes des réalités des représentants de ce groupe de travail lors de notre rencontre, le 23 mai prochain.

Pourquoi ce dossier ?

Sans ambitionner de donner un aperçu de l'ensemble des actions qui sont menées en alphabétisation ou en FLE sur la Région de Bruxelles-Capitale ni d'englober l'ensemble des problématiques que rencontrent dans leur quotidien tant les opérateurs de formations que Lire et Ecrire Bruxelles, le présent dossier vise à cerner les enjeux qui nous semblaient les plus déterminants pour notre public, les personnes en situation d'analphabétisme, et pour notre secteur, celui de l'alphabétisation. Ce, dans ce calendrier particulier de fin de législature et de prochaines élections en 2014.

Ces choix nous ont conduits à vous soumettre les deux questions que vous découvrirez en pages 12 et 15, questions que nous avons souhaité contextualiser par des éléments d'analyse propres à notre secteur en Région bruxelloise.

¹ Ce groupe a été constitué de : la Direction chargée de la coordination générale, 3 Directions de Locales, la coordination du Service Alpha-Emploi et des membres des Services Communication, Etudes, Sensibilisation et Statistiques.

1. ANALPHABÉTISME : DE QUOI ET DE QUI PARLE-T-ON ?

Tentatives de définitions

A l'heure actuelle, il n'existe ni définition scientifique, ni définition universelle de l'analphabétisme car cette notion, on ne peut plus subjective, est liée aux contextes historiques et sociaux et finalement au sort qu'une société réserve aux personnes qui n'ont pas été scolarisées.

Mais que dit le "Petit Robert" 2010 ? :

Analphabète :

qui n'a pas appris à lire et à écrire (renvoi à illettré)

Illettré :

- › **vieilli :** *qui n'est pas lettré* (renvoi à ignorant, inculte)
- › **moderne :** *qui ne sait ni lire ni écrire* (renvoi à analphabète)
- › **spécialiste :** *qui est partiellement incapable de lire et écrire* (renvoi à illettrisme)

Réponses aux 61 questions les plus fréquentes, Lire et Ecrire Communauté française, septembre 2009, pp. 19 (ci-dessus) et 13 (ci-dessous)

Cependant l'évolution de la société conduit à mettre la barre de plus en plus haut et à élargir le champ des compétences. Ainsi, pour l'UNESCO, en 1975, n'est plus analphabète toute personne qui "a acquis les connaissances et compétences indispensables à l'exercice de toutes les activités où l'alphabétisation est nécessaire pour jouer efficacement un rôle dans son groupe et sa communauté, et dont les résultats atteints en lecture, écriture et arithmétique sont tels qu'ils lui permettent de continuer à mettre ces aptitudes au service de son développement propre et du développement de la communauté, et de participer activement à la vie du pays".

Par exemple, selon la définition qu'en donnait le Petit Robert en 2010, est analphabète une personne « *qui n'a pas appris à lire et à écrire* » et est illettrée une personne « *qui ne sait ni lire ni écrire* ». Comment faire la distinction entre *n'a pas appris* et *ne sait pas* ? Peut-on réellement réduire la question de l'analphabétisme aux compétences non acquises de lecture et d'écriture ?

L'UNESCO, en 1958, a proposé la définition suivante : est analphabète fonctionnel « *une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé bref et simple de faits en rapport avec la vie quotidienne* ».

Cette définition a depuis été enrichie en 1975 (voir ci-contre) : aux connaissances ont été ajoutées les compétences (y compris en arithmétique), les notions de développement tant individuel que collectif ainsi que la possibilité d'être acteur au sein d'une communauté ou d'un groupe. L'acquisition des connaissances n'est plus une fin en soit mais un moyen pour être un citoyen à part entière.

Pour sa part, Lire et Ecrire Communauté française² estime que le champ de l'alphabétisation recouvre l'acquisition des savoirs de base jusqu'aux compétences attendues pour réussir le CEB en fin d'enseignement primaire³.

Combien sont-ils ?

Dans le monde, en 2010, l'UNESCO recensait 775,4 millions d'analphabètes dont 64,1 % de femmes. « *L'Asie du Sud et l'Asie occidentale abritent plus de la moitié de la population analphabète mondiale (52 %). De plus, à l'échelle mondiale, 22 % des adultes⁴ analphabètes vivent en Afrique subsaharienne, 13 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique, 6,5 % dans les États arabes et 4,7 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. On estime que moins de 2 % de la population analphabète mondiale provient du reste des régions combinées⁵* ».

² Mouvement d'Éducation permanente, Lire et Ecrire trouve son ancrage dans les mouvements ouvriers chrétiens et socialistes. La finalité de son action est de promouvoir et de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation des personnes et de changement social vers plus d'égalité et de justice sociale.

³ Réponses aux 61 questions les plus fréquentes, Lire et Ecrire Communauté française, septembre 2009, p. 19.

⁴ Population âgée de 15 ans ou plus.

⁵ *Alphabétisme des adultes et des jeunes*, Bulletin d'information de l'ISU (Institut de Statistique de l'UNESCO), septembre 2012, N°20.

On estime à 10 % de la population adulte...

Combien sont-ils en Fédération Wallonie-Bruxelles ? À Bruxelles ? Impossible d'apporter une réponse précise à cette question car, contrairement à la Flandre et à la France par exemple, qui ont participé aux enquêtes de l'OCDE sur la littératie, ni la communauté française ni la région bruxelloise n'ont pu, faute de moyens, rejoindre ces dispositifs d'étude des besoins en compétences de base. En 1996, l'enquête IALS⁶ nous apprenait qu'en Flandre, 18,4 % des 16-65 ans avaient des difficultés à comprendre un texte suivi ...

Faute de chiffres récents plus précis, Lire et Ecrire a fait le choix de considérer les personnes les plus en difficulté avec l'écrit et parle donc d'1 personne adulte sur 10 qui a des difficultés de lecture et d'écriture. Cette estimation de 10 % de la population adulte est proche des résultats des enquêtes sur les niveaux les plus faibles menées dans nos pays voisins⁷. A Bruxelles, cela représenterait donc 98.058 personnes⁸ !

1.3 Comment l'alpha et le FLE (Français Langue Étrangère) sont-ils organisés ?

L'alphabétisation selon Lire et Ecrire

*« L'alphabétisation n'est jamais une fin en soi. Il s'agit toujours d'apprendre à lire **pour**... pour aider les enfants, pour trouver du travail, pour sortir de chez soi, pour entrer dans la société, mais aussi pour se débrouiller seul, pour être libre, comprendre le monde, pour savoir se défendre... comme nous le disent les apprenants. Chacun des buts exprimés s'articule d'ailleurs souvent, consciemment ou non, avec plusieurs autres et, à terme, la démarche connaît des effets démultiplicateurs au-delà de la personne et son objectif initial, au niveau personnel, familial, professionnel, relationnel en général (...).*

C'est le regard sur une autre vie qui s'ouvre, j'ose, mon regard a changé sur tout. Venir en formation a ouvert plein de portes que je ne pouvais pas ouvrir avant.

Alphabétiser, c'est aussi vouloir que tous puissent avoir le droit d'apprendre, c'est-à-dire le droit de lire et d'écrire, le droit de questionner et de réfléchir, le droit à l'imagination et à la création, le droit de lire son milieu et d'écrire l'histoire, le droit d'accéder aux ressources éducatives, le droit de développer ses compétences individuelles et collectives.

Acquérir cet outil suppose non l'enfermement dans des situations d'exclusion mais implique la pleine participation de tous, participation qui est à la fois le but et la condition de l'apprentissage »⁹.

Nomenclature des types d'actions

Le critère principal de constitution des groupes de formation repose sur le niveau de scolarisation initial des candidats stagiaires et sur leurs niveaux d'acquis en français parlé et écrit.

En 2007, le Comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation a entériné la nomenclature des types d'actions menées dans les formations d'alphabétisation et de FLE sur base des profils des publics qui fréquentent les formations et sur base également des pratiques des différents opérateurs de formation.¹⁰

⁶ International Adult Literacy Survey – Enquête internationale sur la littératie des adultes, dernière étude en date.

⁷ France, Allemagne et Angleterre.

⁸ Soit 10 % des 90 % (estimation du nombre de francophones) de la population de la Région de Bruxelles-Capitale qui était de 1.089.538 personnes selon *La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres, 2012*, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 2012.

⁹ <http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/content/view/32/>

¹⁰ État des lieux de l'Alphabétisation en Communauté française Wallonie-Bruxelles, Quatrième exercice – Données 2007-2008, p. 30.

NOMENCLATURE DES FORMATIONS		
PUBLIC VISÉ	Francophone (ou parlant français)	Non francophone
N'a pas le Certificat d'Études de Base – CEB ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB	Alpha écrit	Alpha FLE (oral/écrit)
A le Certificat d'Études de Base – CEB et les compétences correspondant au CEB, mais pas de diplôme au-delà	Formation de base	FLE de base (enseignement du français pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne)

Description résumée des formations

- **Alpha écrit :**

Apprendre à lire, écrire, calculer... pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).

- **Alpha FLE :**

Idem Alpha écrit, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer... en français.

- **Formation de base :**

Poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul... pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).

- **FLE scolarisés :**

Apprendre à parler et à écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle ou une autre langue usuelle dans leur pays d'origine, et qui ont généralement acquis un diplôme scolaire dans cette langue.

Avant, je ne comprenais pas et je ne parlais pas. Maintenant, je parle, je comprends et j'écoute.

Je connais les numéros les numéros pour le GSM (je peux donner mon numéro et prendre celui de quelqu'un).

Avant, je ne savais pas lire l'heure. Maintenant, je sais et je fais tout à l'heure.

Maintenant, je comprends le GPS qui me parle en français : à gauche, à droite, 200 mètres.

Avant, j'étais une fleur toute fermée ; je suis épanouie et je me trouve moi-même.

En 2012, chez Lire et Ecrire comme chez les opérateurs avec qui elle est en convention de partenariat pédagogique (soit 2.359 apprenants), on observe une très nette prédominance des formations destinées au public non francophone qui représentent 68.9 % du total des heures organisées.

2. LE MANQUE DE PLACES EN ALPHA ET L'INADEQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

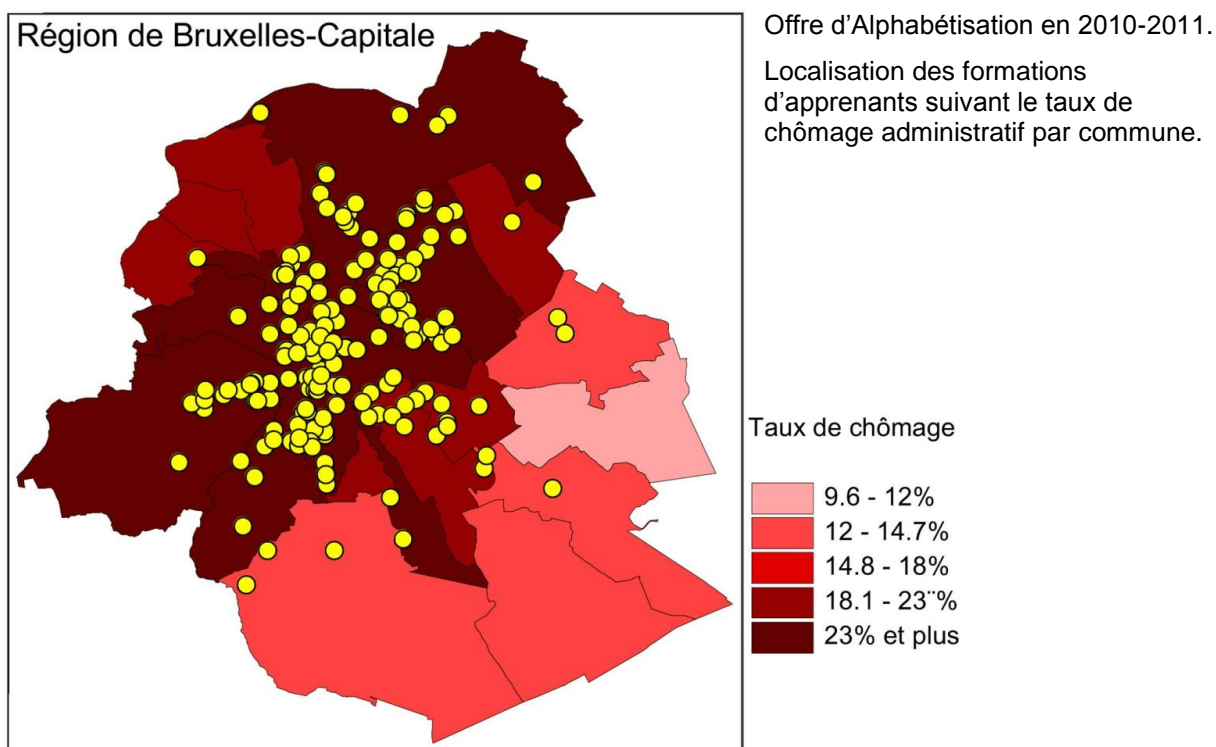
2.1 L'offre d'alphabétisation à Bruxelles : une offre très diversifiée aux multiples sources de subsides

A l'heure actuelle, les organismes qui développent des actions de formation en alphabétisation sont :

- des établissements d'Enseignement de Promotion sociale,
- des opérateurs d'Insertion socioprofessionnelle,
- des associations d'Éducation permanente,
- des associations relevant de la Cohésion sociale,
- des organismes culturels dépendant ou non des pouvoirs locaux : bibliothèques, centres culturels...
- des structures dépendant de pouvoirs locaux comme les CPAS ou d'autres services communaux.

En mars 2012, le Comité de pilotage de la Conférence interministérielle a communiqué à ses membres, pour vérification, une liste des opérateurs actifs au niveau de l'Alpha, de l'Alpha-FLE et du FLE de base, alimentée par les différentes administrations concernées et par Lire et Ecrire. Le dénombrement avoisinait les 180 lieux de formation (de l'ordre de 150 sièges sociaux), toutes sources de subventions et catégories (prioritaires et complémentaires en Cohésion sociale) confondues.

Près de 200 lieux de formation, avec une offre d'heures de cours allant, de 4 heures à 32 heures hebdomadaires, mais inégalement réparties sur la Région de Bruxelles-Capitale puisqu'on fait le constat d'une forte concentration sur le croissant pauvre alors que d'autres communes en comptent maximum une.



État des lieux de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles, Données 2010, Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes - Sources : IWEPS (données SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, ONEm-Stat 92, BCSS, ESE 2001, IGSS).

2.2 Zoom sur les organismes financés par la Cocof

■ **Formation professionnelle : les opérateurs ISP-Alpha, ils ne sont que 9 !**

Le décret de 1995 et ses arrêtés d'application identifient les missions suivantes :

« Les opérations d'alphabétisation consistent en l'acquisition des pré-requis et la remise à niveau des connaissances en matière de lecture, d'écriture et de calcul, en vue de poursuivre une formation professionnelle qualifiante ou une formation de base.

L'alphabétisation vise les personnes qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture dans leur langue maternelle et qui ne sont pas détentrices, au début de l'activité, du certificat d'étude de base décerné par le Ministère de l'Education ou de tout autre diplôme équivalent. »

Les 9 opérateurs financés dans ce cadre organisent des formations de plus de 20 heures par semaine. Les stagiaires engagés dans ces formations sont alors dispensés de l'obligation de recherche active d'emploi. Les 562 stagiaires¹¹ accueillis en ISP-Alpha en 2010 représentaient 6,8 % des apprenants bruxellois.

Avant, je devais aller chez Actiris avec quelqu'un. J'avais peur d'aller seul parce que je savais qu'on n'allait pas me comprendre. Maintenant, je vois que la personne comprend ce que je lui dis.

■ **Cohésion sociale : 89 associations actives en alphabétisation mais un volume horaire limité.**

A l'issue de la procédure d'appel à projets clôturée le 21 mai 2010, 285 implantations de formation sont soutenues en Cohésion sociale.

- 84 d'entre elles sont dans la priorité « alphabétisation ».
- 11 (dont six reconnues aussi dans la priorité alphabétisation) sont dans la priorité « accueil des primo-arrivants » pour leur action « alphabétisation » ou « français langue étrangère ».
- 27 associations reconnues comme complémentaires développent une action en lien avec des projets prioritaires alphabétisation¹².

Soit au total 89 associations actives dans le cadre des priorités Alphabétisation et / ou Accueil Primo-arrivants mais avec un volume horaire hebdomadaire de formation limité. En effet, les organismes financés dans ce cadre organisent majoritairement des formations allant de 4 à 8 heures par semaine tout en sachant qu'elles ne sont tenues qu'à 7 heures d'activités hebdomadaires, incluant aussi bien des actions socioculturelles, socio-artistiques ou socio-sportives complémentaires ; ce volume d'heures ne concernant pas nécessairement le même public est considéré dans sa totalité et non pas action par action¹³.

Cette situation pointe la nécessité de trouver les moyens nécessaires pour élargir l'offre au niveau du nombre d'opérateurs ISP-Alpha et augmenter le volume horaire de formation Alpha de l'ensemble des autres opérateurs au-delà de 7 heures par semaine.

Avant, j'étais enfermée dans ma maison, j'avais l'impression de ne pas pouvoir voler, d'avoir les ailes coupées.

On a appris à relever les index sur les compteurs d'eau et d'électricité. Maintenant, je suis capable de remplir le papier moi-même.

Avant, quand je rentrais dans un bureau, je ne connaissais pas les expressions de politesse.

Apprendre, c'est bien pour se connecter, s'intégrer et parler avec tout le monde.

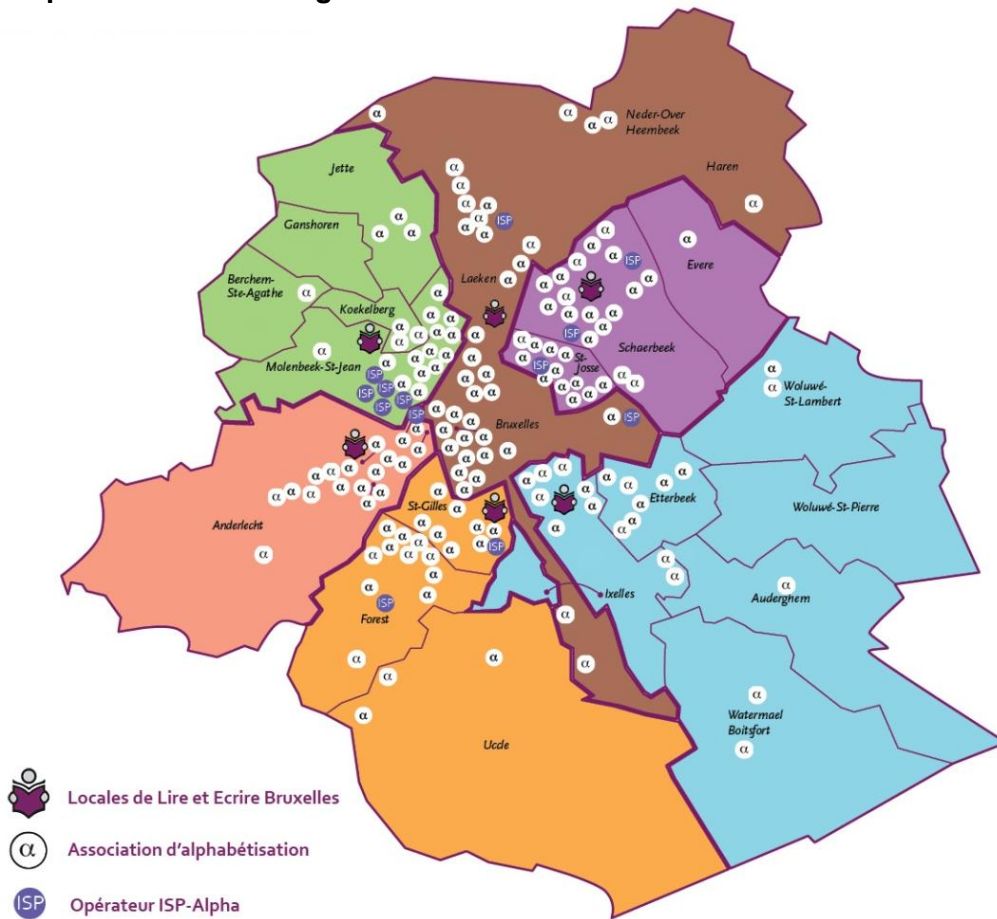
Ça me protège. Maintenant, je ne signe plus n'importe quel document.

¹¹ Bruxelles Formation, Rapport Annuel 2010.

¹² Listes communiquées par l'administration de la COCOF Cohésion sociale.

¹³ Cohésion sociale - Contrats 2011-2015 - Circulaire interprétative de l'appel à projet.

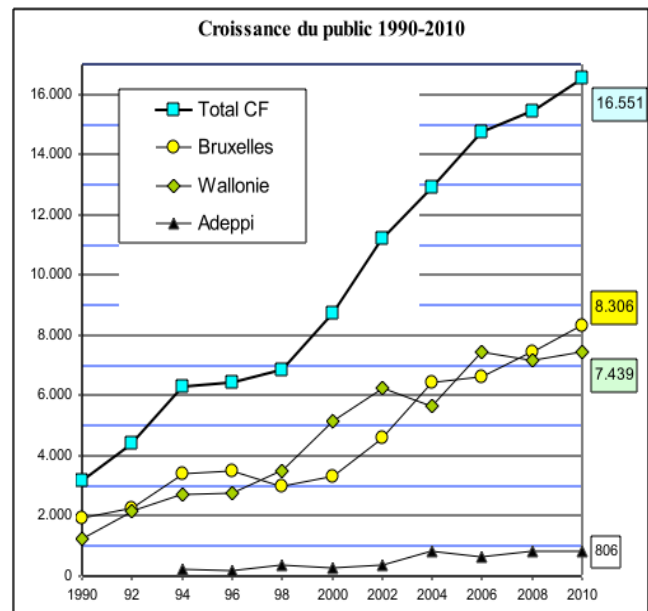
L'alphabétisation en région bruxelloise



2.3 Une croissance continue et de plus en plus forte du public

En 2010, l'enquête de Lire et Ecrire en Communauté française dénombrait 16.551 apprenants ayant suivi des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'alpha en Fédération Wallonie Bruxelles : 8.306 à Bruxelles (50 %), 7.439 en Wallonie (45 %), et 806 apprenants auprès de l'ADEPPI¹⁴ (5 %).

On constate qu'à Bruxelles, depuis 1998, le volume du public n'a fait qu'augmenter tous secteurs confondus. Si le lancement du Plan bruxellois pour l'Alphabétisation explique l'augmentation progressive de l'offre à partir de 2002, nous estimons aussi que la mise en œuvre des mesures d'activation depuis l'Accord de coopération entre l'État fédéral, les Régions et les Communautés relatif à l'accompagnement et au suivi actifs des chômeurs de 2004¹⁵ a entraîné l'arrivée d'un



¹⁴ L'ADEPPI (Atelier D'Education Permanente pour Personnes Incarcérées) organise des formations pour les détenus dans des prisons et maisons d'arrêt à Bruxelles et en Wallonie.

¹⁵ Cet accord stipule que :

- les Régions et Communautés, Actiris (ORBEM au moment de l'accord), FOREM, Arbeitsamt intensifieraient leurs actions d'accompagnement et de formation des demandeurs d'emploi ;
- l'Office national de l'emploi (ONEM) effectuerait désormais un suivi des chômeurs visant à soutenir et à contrôler leur recherche d'emploi ; l'échange d'informations concernant leurs actions respectives et le comportement des chômeurs serait renforcé.

public « activé » dans nos centres d'alphabétisation.

Le parcours d'accueil des primo-arrivants étant bientôt d'actualité, il faudra être vigilant à ce que ce nouveau public cible ne supprime pas le public actuel inscrit ou en attente de l'être : par exemple les personnes d'origine étrangère installées depuis plus de 3 ans en Belgique ou les personnes dites « belges », c'est-à-dire francophones et scolarisées en Belgique (à Bruxelles, 9 % des hommes et 12 % des femmes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de diplôme¹⁶).

Chaque année des candidats aux formations continuent d'être « refusés », c'est-à-dire mis en liste d'attente. En 2010, à Bruxelles, on en recensait au moins 3.698 (sans compter les candidats ne correspondant pas au public-cible des organismes, généralement parce qu'ils disposaient d'un niveau de scolarité trop élevé).

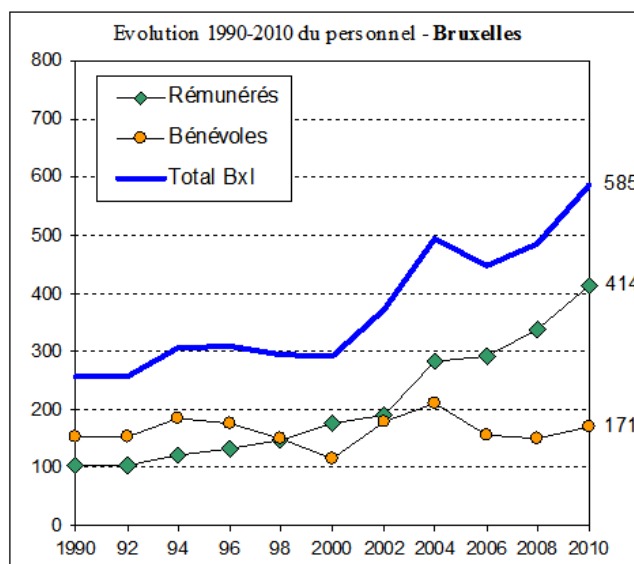
2.4 Un secteur qui se professionnalise mais qui compte beaucoup sur ses bénévoles

Selon l'État des lieux de l'alphabétisation 2010, parmi les 585 personnes travaillant dans le secteur de l'alphabétisation à Bruxelles, 414 étaient des travailleurs rémunérés et 171 des bénévoles. Les bénévoles représentent ainsi 29 % de l'ensemble du personnel¹⁷.

Dans le graphique ci-contre, on constate une augmentation constante du nombre de travailleurs rémunérés ce qui s'explique par l'augmentation des moyens octroyés à l'alphabétisation à Bruxelles.

On constate aussi une présence relativement stable du nombre de bénévoles. Ils sont encore nombreux à se porter volontaires et les associations restent très attachées à leur participation.

Comme ces bénévoles remplissent, dans leur grande majorité, une fonction de formateur, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils répondent à un besoin important de formateurs en lien avec une demande d'alphabétisation / FLE de plus en plus manifeste.



2.5 Une réponse pédagogique à diversifier et une couverture géographique à étendre

Le cas particulier des opérateurs ISP-Alpha

Parmi les 8.306 apprenants bruxellois en alphabétisation dont le statut socioprofessionnel a été communiqué, 2.740 sont inscrits comme demandeurs d'emploi¹⁸, soit 33 % du public. Or, l'offre alpha organisée en ISP ne permet qu'à 20,5 % d'entre eux, soit 562 stagiaires, d'avoir accès à une formation intensive. En effet, seuls la Promotion sociale et les 9 opérateurs ISP-Alpha bruxellois sont en mesure de satisfaire cette exigence.

¹⁶ Enquête sur les Forces de travail, 2010.

¹⁷ Ces données bénévoles/rémunérés concernent le nombre de personnes et non pas le temps de travail presté.

¹⁸ Un peu plus de la moitié sont demandeurs d'emplois indemnisés.

Autrement dit, plus de 80 % des demandeurs d'emploi en difficultés de lecture et d'écriture se retrouvent chez un opérateur qui organise une offre de formation non intensive, sachant que l'horaire hebdomadaire majoritaire en Éducation permanente comme en Cohésion sociale se situe entre 4 et 8 heures. Il semblerait d'ailleurs que certains demandeurs d'emplois, pour atteindre ces 20 heures de formation, suivent plusieurs formations alpha dans différentes associations, dans le seul but d'additionner leurs heures, mais sans pour autant renforcer leurs compétences, car la juxtaposition de ces formations ne crée pas *de facto* de cohérence pédagogique.

Sur le plan géographique, les 9 opérateurs d'alphabétisation en ISP sont présents sur les communes d'Anderlecht, de Bruxelles-Ville, de Forest, de Laeken, de Molenbeek, de Schaerbeek, de Saint-Gilles et de Saint-Josse. Soit au total, 8 communes sur 19. Cet état de fait ne permet pas la proximité nécessaire pour toucher le public qui, étant donné sa non-maîtrise de la langue française, rencontre des difficultés pour se déplacer en transports publics.

Sur le plan pédagogique, on rencontre à Bruxelles une forte demande pour les niveaux débutants en français oral et écrit qui n'est pas rencontrée par l'offre ISP-Alpha : seuls 2 opérateurs sur les 9 proposent ces formations !

Cela remet fortement en question le principe de construction de passerelles entre l'alpha, la formation qualifiante et l'emploi et la garantie de l'accès à la formation en alpha pour les demandeurs d'emploi, quel que soit leur niveau initial de compétences.

Sur le plan temporel, apprendre une langue est une entreprise de longue haleine lorsque l'on est analphabète. Ce n'est pas en 1 an ni même en 18 mois que l'on apprend à parler, lire et écrire ou calculer. A titre de comparaison, un enfant qui entre en 1^{ère} primaire aura 400 heures de cours centrés sur la lecture et l'écriture, et ce jusqu'en 6^{ème} primaire, soit 6 ans pour acquérir les compétences du CEB en français, tout en maîtrisant déjà les pré-requis nécessaires dont le principal est le langage parlé.

Par ailleurs, d'autres compétences sont tout aussi nécessaires que les compétences linguistiques et sont donc développées dans les formations en ISP-Alpha : la confiance en soi, la connaissance et la compréhension de son environnement social et culturel, etc.

Il est donc nécessaire de donner les moyens aux associations ISP-Alpha d'organiser des parcours sur une plus longue durée pour pouvoir offrir l'opportunité aux stagiaires, et principalement aux plus débutants d'entre eux, de prendre appui sur un réel tremplin vers la formation qualifiante ou l'emploi.

Le cas particulier des personnes non issues de l'immigration

Les personnes non issues de l'immigration, francophones et issues de l'enseignement obligatoire, représentent en moyenne 1,5 % des apprenants bruxellois. C'est trop peu quand on considère que ce même profil-type d'apprenants représente en moyenne 23 % du public en formation en Région wallonne.

Lors de la recherche-action intitulée « *La place et la participation effectives des populations d'origine belge aux formations d'alphabétisation en Région bruxelloise* »¹⁹ les auteurs ont notamment montré que l'offre de formation en alphabétisation à Bruxelles, principalement destinée à un public migrant qui apprend à parler le français, ne répondait pas aux attentes de ce public dit « d'origine belge ». Dans les formations de lecture et d'écriture, l'apprenant non issu de l'immigration se sent souvent en minorité, isolé dans un groupe dans lequel il ne trouve pas toujours sa place et dont il ne parvient pas à s'identifier aux enjeux. Autre hypothèse soulevée par la

La formation donne de nouveaux horizons professionnels. Pour avancer dans la vie et faire autre chose que femme de ménage.

L'association me donne les outils avec lesquels je pourrai m'améliorer dans mon métier.

Avant, je ne pouvais pas conduire. Aujourd'hui, j'ai passé mon permis et je conduis.

Avant, j'avais peur d'aller voter. Je ne savais pas pour qui je votais. Maintenant, je sais pour qui je vote, je vote de manière électronique et je n'ai plus peur.

¹⁹ Catherine Stercq et Charles Duchène, 2007.

recherche-action, « *l'hypothèse socio-politique : la persistance d'un public minoritaire serait un " effet de dispositif " . Autrement dit, de par leur configuration dans l'espace social des personnes illettrées, les dispositifs d'aide sociale, les grandes administrations, les politiques sociales ainsi que le paysage associatif seraient aussi des acteurs directs et indirects de l'accès à l'alphabétisation. Celui-ci étant très faible pour les personnes non-immigrées* »²⁰.

À ce jour, les rares expériences concluantes qui ont permis à des personnes non issues de l'immigration de se former en alphabétisation²¹ ont eu comme point commun d'organiser des « groupes belges » ou des « groupes francophones » permettant ainsi à ce public particulièrement fragilisé de trouver sa place et la garder. Or, ces groupes ont du mal à exister : ils n'accueillent bien souvent que 5 ou 6 personnes, là où la dynamique de groupe en appellerait le double. Dès lors, quand l'un d'entre eux arrête sa formation, fait assez habituel en alphabétisation, l'impact sur le groupe en est donc amplifié et sa survie questionnée.

Interprétée de manière réductrice, la dimension « interculturelle » des pédagogies prônées en alphabétisation dans le cadre des priorités COCOF 2011-15 et l'attention particulière portée à l'approche linguistique au niveau de la politique d'accueil des primo-arrivants peuvent donner à croire, à tort, que l'alphabétisation ne serait destinée qu'à des personnes d'autres cultures que celle du pays d'accueil. Lire et Ecrire prône l'accès à l'alphabétisation pour toutes et tous et donc aussi aux personnes nées et scolarisées en Belgique. Ce public oublié doit aussi bénéficier d'attentions et d'une offre ciblée avec des moyens spécifiques.

2.6 De nombreux obstacles à l'entrée en formation

Les personnes désireuses d'entrer en formation doivent souvent faire face à des obstacles qui peuvent les empêcher temporairement ou totalement d'entrer en formation ou de la poursuivre :

- le manque de ressources matérielles qui entraîne l'arrêt de la formation ou le report de son démarrage, pour aller travailler ;
- un conflit d'horaires avec un emploi rémunéré : en 2010, 26 opérateurs organisaient des cours du soir à Bruxelles, prioritairement pour les travailleurs, soit 15 % de l'offre totale de cours accueillant 1.142 apprenants (14 % des apprenants bruxellois) ;
- l'éloignement géographique du lieu de formation : certaines communes bruxelloises sont totalement dépourvues d'associations qui organisent de l'alpha. Se déplacer en transports en commun peut être une difficulté insurmontable pour une personne qui ne sait ni lire ni parler ; le coût de ces transports pouvant aussi renforcer cette difficulté.

Mais l'un des obstacles les plus importants qui est souvent cité par les apprenants, et surtout les apprenantes, est le nombre de places insuffisant en crèches et autres structures d'accueil de la petite enfance, problématique criante à Bruxelles.

Aujourd'hui, la proportion (par rapport à la population totale) des enfants de moins de 3 ans est plus élevée en Région bruxelloise (4,4 %) qu'elle ne l'est dans les deux autres régions du pays (3,1 % en Flandre et 3,5 % en Wallonie)²². Selon l'étude démographique du Bureau fédéral du Plan (2008), la population des enfants de moins de 3 ans va croître sur la période de 2008 à 2020 de plus de 18,6 % et passera de 47.440 à 56.254 enfants de moins de 3 ans, soit une augmentation de près de 9.000 enfants de moins de 3 ans en 12 ans.

Je prends le métro sans compter le nombre de stations pour ne pas me tromper comme avant.

Avant, je ne savais pas prendre le train seule. Maintenant oui. Maintenant, je peux prendre aussi les trams, voir les directions et les horaires.

²⁰ L'accès à l'alphabétisation des personnes non issues de l'immigration, Aurélie Akerman et Hélène Marcelle, L'observatoire n°65/2010 pp. 7 et 8.

²¹ Au Collectif Alpha et à la Locale Sud de Lire et Ecrire Bruxelles.

²² Dossier du Baromètre Conjoncturel n°15 (01/2010), IBSA, « Essor démographique et milieux d'accueil pour la petite enfance : l'apport du Monitoring des Quartiers », p. 40.

En 2009, il y avait 1 place en crèche pour 3 enfants bruxellois de moins de 3 ans²³. Selon de nombreux témoignages d'apprenantes, le problème se pose aussi par rapport aux places en écoles maternelles. En 2009, sur 48 écoles maternelles francophones sondées par l'étude « *Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale* ²⁴ », 35, soit près des trois quarts, déclaraient ne plus avoir de places disponibles ; par exemple à Anderlecht et à Schaerbeek, il n'y avait plus une seule place vacante.

Cette problématique est d'autant plus cruciale que notre public est majoritairement féminin : 69 % des apprenants sont des apprenantes en raison notamment du nombre important d'opérateurs d'alphabétisation qui proposent une offre uniquement destinée aux femmes.

Rappelons aussi qu'hommes et femmes ne sont pas égaux devant le droit à l'éducation ; ni à Bruxelles, où 16 % des femmes contre 10 % des hommes de 15 ans et plus, ayant quitté l'enseignement, déclarent n'avoir jamais obtenu de certificat ou de diplôme, ni dans le monde, où, selon l'UNESCO²⁵, sur les 775 millions d'adultes analphabètes, 64 % sont des femmes.

Je vais devenir maman et je veux pouvoir lire les notices des médicaments pour mon bébé. Une erreur de médicament peut être très dangereuse.

Je passe à la pharmacie, je sais prendre les médicaments, je comprends les explications du pharmacien.

Maintenant, j'ose sortir dans le parc avec les enfants.

QUESTION 1 :

Malgré la visible prise en compte de la problématique de l'analphabétisme par les pouvoirs publics et l'augmentation des subsides octroyés à l'alphabétisation en Région bruxelloise, l'offre d'alphabétisation en Cohésion sociale comme en ISP reste insuffisante et doit mieux tenir compte de l'importance des demandes, de la diversité des profils et des besoins de nos publics.

Face à ces constats et dans le cadre de la prochaine législature, peut-on compter sur l'octroi de nouveaux moyens destinés :

- **À développer une offre de formation plus intensive en Cohésion sociale pour renforcer sa qualité pédagogique ?**
- **À assurer le renforcement et la complémentarité de l'offre ISP-Alpha par une couverture géographique et pédagogique adaptées : au moins un opérateur par commune et la prise en compte équitable des différents profils de publics, notamment les débutants dans l'apprentissage du français ?**
- **À faciliter l'accès à l'ensemble de ces formations par l'ouverture de nouvelles places en crèches et en classes maternelles ?**

²³ *Ibidem*, p. 41.

²⁴ Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, IBSA, Juin 2010.

²⁵ En 2010.

3. UN PARCOURS SEMÉ D'EMBUCHES VERS L'EMPLOI

3.1 Quel accès au marché du travail bruxellois pour notre public ?

Seulement 2.747 offres d'emploi sont susceptibles de correspondre au profil de 70.743 demandeurs d'emploi peu qualifiés²⁶

La Région de Bruxelles-Capitale, plus que les autres régions de la Belgique et de l'Union européenne, est confrontée, depuis plusieurs décennies, au défi de l'exclusion massive et durable du marché du travail d'une grande partie des personnes ayant un faible niveau de qualification et de savoirs de base. Les transformations structurelles du tissu économique (révolution technologique, désindustrialisation, tertiarisation) se sont traduites par une élévation du niveau de qualification exigé par le marché du travail, par un déficit en emplois faiblement qualifiés et par un chômage qui touche de façon disproportionnée les personnes peu qualifiées.

Avant il ne fallait pas savoir tout cela pour trouver un travail. Maintenant, on le demande.

Seulement 2.747 offres d'emploi sont susceptibles de correspondre au profil de 70.743 demandeurs d'emploi peu qualifiés dans un contexte plus large où l'on compte 106.506 demandeurs d'emploi inoccupés pour 27.000 offres d'emploi²⁷. En effet, en 2011, en Région bruxelloise, le taux de chômage pour le bas niveau d'éducation est de 29,3% alors que ce taux pour le haut niveau d'éducation est de 9%²⁸.

On constate donc que les chances de sortir du chômage diminuent considérablement avec la diminution du niveau d'éducation. Or, sur l'ensemble des chômeurs complets indemnisés et demandeurs d'emplois à Bruxelles, près de 24 % ont au maximum le CEB (soit 18.322 personnes sur 76.448)²⁹. *A fortiori*, lorsque l'on n'a pas le CEB, les chances de sortir du chômage semblent encore plus faibles. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater que 28,3% des personnes à Bruxelles vivent sous le seuil de pauvreté, contre 10,4% en Flandre et 17,7% en Wallonie³⁰.

3.2 Notre public témoigne du cumul des obstacles sur sa route vers l'emploi

Les apprenants de nationalité étrangère constituent 72 % du public à Bruxelles en 2010 selon l'État des lieux en alphabétisation. Parmi les apprenants de nationalité belge, 27 % sont d'origine étrangère. Les pays d'origine des apprenants de nationalité étrangère sont le Maghreb (51 %), l'Afrique subsaharienne (15 %) et la Turquie (8 %). « *A Bruxelles, ville multiculturelle par excellence, près d'un tiers des DEI [Demandeurs d'Emplois Inoccupés] sont de nationalité étrangère, 20,2 % étant des ressortissants extracommunautaires et 12,6 % étant des ressortissants communautaires en 2011. Entre 2010 et 2011, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la nationalité est par ailleurs contrastée. En effet, sur cette période, si on observe une diminution du chômage parmi les Belges (soit -1,6 %), il est question d'une augmentation pour les personnes de nationalité étrangère, et ce de manière plus prononcée pour les ressortissants extracommunautaires (4,5 %) qu'europeens (2,5 %).*

Si le chômage touche invariablement tous les individus, les personnes issues de l'immigration courent un risque plus élevé d'y être confrontées, celles-ci cumulant les obstacles. Parmi ceux-ci, on relèvera, outre la discrimination ethnique à l'embauche, les niveaux de formation, les réseaux

J'ai osé entrer et m'inscrire dans des agences d'intérim. C'était dur mais j'y suis arrivé.

²⁶ Actiris, Rapport annuel 2011.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ Enquête sur les forces de travail 2011 publié par La Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie (DGSIE) : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/emploi/relatifs/>

²⁹ Selon l'étude de l'ONEM sur le « profil du chômeur complet indemnisé demandeur d'emploi, Evolution 2000-2010 ».

³⁰ SPF Economie, Direction Générale Statistique et Information Economique, EU-SILC 2006-2011. <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/eu-silc/pauvrete>.

sociaux, l'accès à l'information, l'origine sociale, le manque d'expérience professionnelle, le manque de connaissance du néerlandais...³¹ »

Les demandeurs d'emplois en situation d'analphabétisme subissent particulièrement le poids absurde de mesures d'activation et de pression. Ils sont pris dans une double injonction : lorsqu'ils cherchent un emploi, on leur demande de se former et lorsqu'ils se forment, on les contraint à chercher un emploi !

Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger sur les réels possibilités et moyens d'accéder à l'emploi lorsque l'on n'est pas en possession du CEB et / ou lorsque l'on est d'origine étrangère, dans un marché de l'emploi qui demande de plus en plus de qualifications, où le taux de chômage pour les infra qualifiés ne cesse d'augmenter et où la discrimination à l'embauche est connue de tous. Nous espérons qu'une réelle politique spécifique de soutien aux catégories les plus défavorisées de la population de la Région de Bruxelles Capitale soit mise en place dans le cadre de la régionalisation des politiques de l'emploi.

3.3 L'ISP-Alpha, un parcours linéaire en théorie seulement...

Le cahier des charges qui définit l'action d'alphabétisation par un OISP prévoit quatre niveaux d'alphabétisation à partir de l'oral débutant. Tant qu'il n'a pas acquis les compétences équivalentes au CEB, un adulte analphabète trouve légitimement sa place en alphabétisation.

Or les stagiaires de l'ISP-Alpha nous montrent qu'il n'est pas raisonnable de construire un parcours de formation en ISP en ne tenant compte que de leurs compétences linguistiques. Bien souvent, en fonction de leur passé professionnel et personnel, les stagiaires ont acquis bien d'autres compétences qui pourraient leur permettre d'intégrer d'autres types de formations ISP, comme des ateliers de formation par le travail (AFT) ou certaines formations qualifiantes, tout en continuant à améliorer leurs compétences linguistiques ; mais ces formations ne leur sont accessibles qu'à condition qu'ils aient terminé leur parcours dans l'alphabétisation, les obligeant donc à gravir tous les niveaux de l'alpha avant de pouvoir envisager leur entrée dans une formation qui les mènerait à l'emploi. Pour les plus débutants d'entre eux, la route est longue !

La formation donne de nouveaux horizons professionnels. Pour avancer dans la vie et faire autre chose que femme de ménage.

Par ailleurs, à l'image de l'élévation croissante des qualifications attendues et demandées dans le monde du travail (en lien avec la pénurie d'emplois pour tous), les prérequis, pour accéder aux formations qualifiantes et aux AFT sont de plus en plus importants notamment en français écrit et en mathématiques. Les opérateurs ISP-Alpha se voient donc eux aussi poussés à revoir leurs prérequis à la hausse en proposant une offre pour les niveaux les plus élevés d'alphabétisation, délaissant de fait les niveaux débutants de la part desquels la demande est pourtant importante en Région de Bruxelles-Capitale.

Enfin, les parcours réels des stagiaires en insertion ou en formation se font au gré des contraintes professionnelles et personnelles, et sont faits de va-et-vient entre périodes d'emploi souvent précaire, de chômage et de formation. Il est donc impossible de voir des stagiaires poursuivre ce parcours de formation théoriquement linéaire allant de l'oral débutant jusqu'à la formation qualifiante. Ce processus prendrait de nombreuses années !

3.4 De 7 à 8 mois d'attente pour bénéficier du Service Alpha-Emploi de Lire et Ecrire Bruxelles !

Dans leur grande majorité, les demandeurs d'emploi en situation d'analphabétisme ne sont pas en mesure de pouvoir s'engager directement dans les démarches nécessaires à la recherche d'un emploi. En effet, lorsqu'on ne sait ni lire ni écrire, comment consulter des offres d'emploi ?

³¹ Actiris, Rapport annuel 2011.

Comment faire une candidature spontanée ? Comment rédiger un CV ou une lettre de motivation ? C'est pour répondre à l'ensemble de ces besoins qu'a été créé le Service Alpha-Emploi de Lire et Ecrire Bruxelles.

Ce dernier accompagne des personnes analphabètes inscrites comme demandeuses d'emploi à Actiris dans leur (ré)insertion professionnelle. Il propose d'une part, des formations collectives à la recherche d'emploi (bilan personnel et professionnel, apprentissage des techniques de recherche active d'emploi, connaissance du contexte actuel du marché du travail et du droit du travail). Et d'autre part un accompagnement individuel : élaborer un CV et une lettre de motivation, se préparer à un entretien d'embauche, répondre à des offres d'emploi, contacter les employeurs, etc.

Durant l'année 2012, 379 personnes se sont présentées aux permanences et pour les trois premiers mois de 2013, 130 personnes ont déjà été reçues. En 2 ans on assiste à une croissance du public de plus de 40 % et cette tendance ne semble pas s'infléchir entraînant un délai d'attente moyen de 7 mois pour l'accompagnement individuel et de 8 mois pour la formation collective.

Pourtant, malgré un marché de l'emploi peu accueillant pour les personnes les moins qualifiées, 60 % de celles qui ont bénéficié d'une formation collective et 48 % de celles qui ont été suivies individuellement sont parvenues, après un minimum de 6 mois d'accompagnement, à une sortie positive³² !

Unique sur la région bruxelloise, le Service Alpha-Emploi de Lire et Ecrire Bruxelles répond aux besoins du public demandeur d'emploi, en difficulté avec l'écrit, mais en capacité de trouver du travail. Les débouchés existent pour ce public, les sorties positives en attestent. Il est donc nécessaire d'envisager la création d'autres Service Alpha-Emploi car l'attente de 7 à 8 mois pour commencer une recherche active d'emploi constitue un obstacle supplémentaire de taille pour le public analphabète.

QUESTION 2:

Pour les personnes en situation d'analphabétisme qui ont une expérience de travail acquise, soit dans leur pays d'origine, soit en Belgique, que pouvez-vous mettre en place :

- **En termes de passerelles entre l'alphabétisation et la formation qualifiante ?**
- **En termes de validation des compétences provenant de l'expérience du travail (sans passer par l'écrit) ?**
- **En termes de prévention à la surqualification des offres d'emploi en vue de faciliter l'accès à des postes de travail ne nécessitant pas la connaissance de la lecture et de l'écriture ?**

Les témoignages cités en marge proviennent de « Qu'est-ce que l'alphabétisation change ou a changé dans ma vie ? » Résultats d'une enquête d'évaluation de l'impact des actions d'alphabétisation sur la vie des personnes, menée auprès des personnes en formation. Lire et Ecrire Communauté française, Mars - Juin 2010.

³² Sont considérés comme sorties positives :

- La mise à l'emploi salariée (ordinaire), Article 60, ACS, etc. supérieure à 28 jours consécutifs.
- L'entrée en formation si celle-ci excède 20 heures par semaine.
- Le démarrage d'une activité comme indépendant.